

Objet : Valorisation des productions agricoles – Ouverture de poste.

La Présidente rappelle que la valorisation des productions agricoles a fait l'objet d'une première mission de trois ans qui s'est interrompue en juin 2016.

La Présidente propose :

- ◆ De reconduire cette mission en 2017
- ◆ Que cette mission ait pour objectifs principaux :
 - L'accompagnement du Syndicat de l'abricot vers un IGP, en partenariat avec la Chambre d'agriculture de la Drôme
 - L'assistance à la valorisation et la promotion des produits agricoles, en partenariat avec les syndicats de produits
 - La mise en œuvre du Projet Alimentaire Territorial, en partenariat avec les Chambres d'Agriculture de la Drôme et des Hautes-Alpes
 - D'évaluer l'intérêt et le potentiel de la marque « valeur Parc naturel régional » pour les productions agricoles et artisanales
- ◆ L'ouverture d'un poste de chargé de projet "Valorisation des productions agricoles" contractuel, de catégorie A, à temps complet.

Après en avoir délibéré, et à l'unanimité des membres présents ou représentés, le Comité Syndical :

Vu la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée en vertu de laquelle les emplois de chaque collectivité ou établissement sont créés par l'organe délibérant de la collectivité ou de l'établissement ; et que celui-ci doit mentionner sur quel(s) grade(s) et à quel niveau de rémunération il habilite l'autorité à recruter,

- **Approuve** la proposition de la Présidente
- **Décide** de créer, en application de l'article 3-3 2° de la loi susvisée, un poste de **chargé(e) de projet "Valorisation des productions agricoles"** contractuel, de catégorie A, à temps complet, et ce à compter du 1^{er} mars 2017 pour une durée de 1 an à compter de la date d'embauche.
- **Donne** pouvoir au bureau de solliciter toute subvention relative à cette mission
- **Décide** que la rémunération sera rattachée à l'échelle indiciaire des Attachés territoriaux
- **Charge** l'autorité d'assurer la publicité de vacance d'emplois auprès du centre de gestion
- **Dit** que les crédits seront inscrits au budget
- **Habilite** la Présidente à recruter un agent pour pourvoir cet emploi et à signer tout acte relatif à cet objet.

Pour extrait certifié conforme
Aux jour et an susdits

La Présidente
Henriette MARTINEZ